AUCTION

...rshal Sales.

...HE LAW

...CHES

L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien..........$12 } payable d'avance
Do. trois fois par semaine $10 }

Jours de publication de l'Abeille: MARDI, JEUDI ET SAMEDI.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 1er OCTOBRE 1842.

POUR PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS:
HENRY CLAY.
POUR VICE-PRÉSIDENT:
WINFIELD SCOTT.

La nullité presque absolue de la malle d'avant-hier et l'absence totale de celle d'hier nous laissent toute la place nécessaire pour revenir sur les dernières nouvelles d'Europe et pour dépouiller en partie les journaux français que nous avons enfin en notre possession.

AVENIR DE L'ANGLETERRE.

Les effrayans désordres qui ont eu lieu dans les districts manufacturiers de l'Angleterre, ont justement excité l'attention de la presse française qui les juge en général avec une impartialité et une fermeté de vues remarquables; elle affirme, comme nous l'avons dit nous mêmes, que ces désordres ne sont que les symptômes d'un profond malaise social; et elle ajoute que la plaie est si profonde qu'il n'est peut-être pas au pouvoir des législateurs de la guérir: elle ne fait du reste ainsi qu'enrégistrer l'aveu échappé à Robert Peel lui-même.

"Les grands centres manufacturiers de l'Angleterre, disent les *Débats*, livrés pendant quelques jours à l'anarchie, rentrent peu à peu dans le repos; les masses populaires, éclaircies par quelques trouées sanglantes, se sont dispersées avec de sourds murmures de vengeance, et les machines, un moment silencieuses, ont repris leur marche éternelle pendant que l'ouvrier affamé lève vers le ciel ses bras désormais inutiles. La révolte a disparu de la place publique; mais la révolte morale gronde et grandit encore dans les cœurs ulcérés. On a fait taire les cris de la faim et comprimé l'éruption de la misère, mais ces deux spectres sinistres creusent incessamment leur lit dans le fond de la population laborieuse. Nous ne voulons point exagérer la portée des troubles dont plusieurs comtés de l'Angleterre viennent d'être le théâtre; ces désordres extérieurs, si aisément réprimés, n'ont par eux-mêmes qu'une gravité tout-à-fait secondaire, et ne seraient de nature à inspirer aucune inquiétude sérieuse, s'ils n'étaient les symptômes d'un mal intérieur plus profond et hors de l'atteinte des lois. En Angleterre, tout ce qui peut tomber sous le coup de la loi est aisément et efficacement dominé et maîtrisé. C'est pourquoi, dans les tumultes populaires qui s'y reproduisent si fréquemment, l'intervention de l'autorité civile et de la force municipale est presque toujours suffisante pour maintenir ou rétablir l'ordre. C'est la rareté même de l'intervention de la force militaire qui la rend irrésistible dès qu'elle apparaît. Quelques coups de feu ou une charge de cavalerie ont suffi jusqu'ici pour disperser et mettre en déroute des masses énormes.

"C'est, du reste, cette conscience de sa force qui donne au gouvernement anglais cette sécurité qui ressemble au sommeil. Pendant plusieurs jours, nous avons vu les plus grandes villes manufacturières abandonnées à toutes les chances d'un pillage général, et la révolte organisée parcourant les rues sans obstacle et fermant par la violence tous les ateliers, sans que le gouvernement central parût songer à prêter secours aux autorités municipales, et ce n'a été que lorsque le mouvement s'est étendu et généralisé que des mesures sérieuses de répression ont été adoptées.

"Ces mesures ont agi immédiatement; mais, encore une fois, le mal, refoulé dans le sein des masses, y couvera de nouvelles perturbations qui éclateront de période en période. La loi a fait son devoir en réprimant les signes extérieurs du désordre, c'est à la législature à en rechercher les causes, et à les supprimer si elle en a le pouvoir. Mais voilà ce qui rend si grave la situation de l'Angleterre: c'est que le remède au mal dont elle souffre n'est pas dans les mains de la législature.

Ainsi le journal conservateur se contente de constater l'impuissance législative; le *Siècle*, journal du progrès, après avoir jeté aussi son coup d'œil sur les événements qui viennent d'avoir lieu, va plus loin que les *Débats*; il voit le remède dans une révolution démocratique et ne s'effraye pas de cette éventualité redoutable.

"Nos vœux pour le succès de la révolution démocratique, qu'il est désormais possible de prévoir, ne tendent point à l'abaissement de la nation anglaise, mais au triomphe du droit commun sur le privilège. Le gouvernement aristocratique doit tomber en Angleterre, non parce qu'il manque de grandeur et d'habileté, mais parce que son utilité ne rachète plus ses vices, il va finir parce que son œuvre est terminée.

Quelques mots rendront, ce nous semble, cette vérité sensible. Le sol de l'Angleterre appartient à quelques centaines de familles qui le cultivent en grand et par les procédés les plus propres à épargner l'emploi des bras. Il est résulte de là qu'au fur et à mesure que l'agriculture s'est perfectionnée, le nombre des agriculteurs a diminué. Maintenant les trois quarts à peu près du peuple anglais sont obligés de s'adonner aux professions industrielles. La conséquence de ce système est facile à comprendre. Sir Robert Peel l'a ainsi formulée: "Il faut que nous soyons les pourvoyeurs industriels du monde." Oui, sans doute, il le faut, pour que le système aristocratique se puisse maintenir. Mais cette Europe, ce monde, dont l'honorable baronnet dispose souverainement, a formulé aussi son principe économique, et l'Angleterre ne peut plus guère compter que sur les marchés lointains qu'elle s'ouvrira à coups de canon. Ces marchés seront-ils suffisans pour une industrie qui tisse facilement chaque année assez de coton pour faire une enveloppe au globe terrestre? Nous ne le pensons pas. Alors le peuple anglais, n'ayant plus où se prendre au dehors, sera forcé de se replier sur lui-même et de chercher les moyens de vivre sur son sol. Cela ne signifie point que l'Angleterre ne sera plus manufacturière que pour ses besoins exclusivement; son commerce extérieur sera toujours très considérable, mais il ne le sera plus assez pour occuper environ 19 millions de bras sur 26, et ces bras demanderont de l'occupation au sol, qui ne peut leur en fournir dans la constitution actuelle de la propriété territoriale et de l'agriculture. Là est le nœud de la question.

La démocratie anglaise ne met point en avant de théorie sur la propriété du sol. Elle dit aux privilégiés: Vous nous faites payer le pain cher; nous le voulons à bon marché. Mais depuis qu'un droit a été établi sur le blé étranger, l'aristocratie a mis en culture des terrains qui la constitueraient en perte si elle était obligée de soutenir sans protection la concurrence des blés du Nord et de l'Orient. Voilà des terrains qu'il faudrait abandonner ou remettre en landes pour les moutons. Ce n'est pas tout. Le revenu des meilleures terres à blé serait nul à peu près si la protection moyenne de 4 fr. par hectolitre était supprimée. La terre fournirait à peine de quoi acquitter la taxe des pauvres. Privée de son revenu territorial, l'aristocratie, qui possède une grande quantité de maisons de villes et de valeurs industrielles, ne serait pas encore ruinée, dira-t-on peut-être. Elle le serait infailliblement, répondrons-nous. D'abord, l'Angleterre produisant moins de blé (car on nous accordera qu'on renoncerait à la culture des terres qui constitueraient l'agriculteur en perte) il faudra acheter plus de céréales au dehors, et les acheter contre de l'or, l'Allemagne, la Russie, la Sicile, l'Egypte, n'ayant aucun besoin de faire des concessions commerciales pour obtenir le placement d'un denrée que l'Angleterre leur achètera forcément. Prendre des denrées chez l'étranger, qui ne prend chez vous en retour que de l'or, c'est un pas assuré vers la ruine. Ajoutons que, pour une partie considérable de sa subsistance, l'Angleterre serait exposée à toutes les chances des guerres et des tempêtes. Est-ce là une position dans laquelle on puisse s'enfermer? Non. La liberté du commerce des grains amène nécessairement un changement de principe du gouvernement en Angleterre.

Peu importe que la démocratie anglaise se méprenne sur la véritable portée de ce qu'elle demande, et qu'elle s'imagine qu'avec la liberté absolue du commerce, elle aurait à la fois un travail plus abondant et des subsistances à meilleur marché. Les deux points à constater sont ceux-ci: Le peuple anglais est dans une situation intolérable; pour sortir de cette situation, il exige l'abolition d'une loi sur laquelle repose aujourd'hui l'édifice aristocratique. Le reste arrivera de soi-même. Une classe très restreinte a pu s'emparer du sol et l'exploiter par privilège aussi longtemps que les autres classes ont trouvé les moyens de vivre dans les professions industrielles. Ces moyens leur échappant aujourd'hui, il faut remanier la constitution de la propriété territoriale pour satisfaire à cette loi qui domine toutes les autres et qui veut que l'industrie et l'agriculture soient combinées de manière à ce que l'une emploie les bras que l'autre ne peut occuper, et réciproquement.

RÉCEPTION DE J. Q. ADAMS.—La réception qu'on a faite à Weymouth à l'honorable J. Q. Adams porte l'empreinte du caractère religieux des habitans du Massachussetts. La convention s'est réunie dans une église: les hommes occupaient la nef et les dames remplissaient les galeries. Lorsque M. Adams parut, toute l'assemblée se leva pour lui faire honneur; aussitôt qu'il fut arrivé à son siège, un ministre ouvrit la séance par une courte prière, et les discours commencèrent. Le président de l'assemblée a félicité M. Adams de la noble conduite qu'il a tenue dans la dernière session: "Quelque grands qu'aient été vos services comme magistrat suprême, a-t-il dit, je ne sais s'ils sont supérieurs à ceux que vous avez rendus récemment au pays comme représentant; dans tous les cas ils ne sauraient être plus méritoires. Votre dernière gloire est la plus éclatante. Votre course a été comme celle du soleil, brillante à son lever, splendide à son midi, glorieuse à son déclin." A ces mots, des applaudissemens unanimes ont éclaté; M. Adams a répondu avec une certaine émotion à ce compliment si flatteur, à ces marques de sympathie si vive; puis il est entré dans un exposé fort développé de ses actes et de ses votes, et il a été écouté avec recueillement et enthousiasme tout à la fois. "Ma carrière comme représentant est terminée, a-t-il dit en finissant; je ne serai plus votre mandataire, mais mes prières ne cesseront jamais de monter vers le ciel pour votre bonheur et votre prospérité. Cette péroraison a été le signal des applaudissements les plus énergiques: des résolutions qui constatent l'approbation accordée à Mr. Adams par ses constituans, ont été adoptées par acclamation; puis pour clore la cérémonie, un hymne a été chanté en l'honneur de ce doyen des Représentans.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine étant, ce jour, de $3 74 terme moyen, le pain de première qualité devra, durant la semaine prochaine, peser 43 onces pour dix cents; celui de seconde qualité devra peser 53 3/4 onces.

Nous avons déjà dit quelques mots de l'adresse des délégués du Maryland à la convention de Harrisbourg, et nous regretons que ce document soit trop long pour qu'il nous soit loisible d'en donner une traduction ou au moins un aperçu complet. Contentons-nous de dire qu'il met en pleine lumière la trahison de John Tyler. Elle prouve de la façon la plus triomphante, qu'en 1839 dans la convention de la Virginie il se prononça dans un discours assez développé en faveur de la distribution, et qu'au sénat des Etats-Unis il condamna énergiquement l'abus du droit de veto. A la convention de Harrisbourg, il fut un de ceux qui donnèrent l'approbation la plus éclatante au discours du gouverneur Barbour, exposé fidèle des principes aujourd'hui défendus par les whigs. Tandis qu'il briguait la nomination qu'il a par malheur obtenue, il déclara au général Owen, l'un des membres du comité de nomination "qu'il croyait l'établissement d'une banque nationale indispensable aux transactions du gouvernement et à la circulation du pays, et qu'il pensait que tous les scrupules constitutionnels devaient céder aux décisions des pouvoirs judiciaire, législatif et exécutif sur ce sujet." Les votes sont là pour prouver la valeur des engagements et promesses de John Tyler!

IOWA.—Le peuple du fertile et florissant territoire de l'Iowa vient de déclarer qu'il ne voulait pas en ce moment entrer dans la confédération des Etats-Unis: appelé à voter dans la dernière élection sur la convenance qu'il y aurait à convoquer une convention chargée de rédiger une constitution d'Etat, il s'est prononcé contre cette mesure, par une majorité de près de 3000 voix. La situation actuelle de la plupart des Etats de l'Union ne l'a nullement tenté; il a préféré laisser au pays le titre de territoire; c'est de la modestie, mais de la modestie bien entendue dont l'Iowa recueillera les fruits: les émigrants en effet, au lieu de s'arrêter dans l'Illinois ou le Michigan, continueront de se porter en foule dans un pays où ils n'auront pas à craindre les lourdes charges qui pèsent en ce moment sur ces malheureux Etas.

NOUVELLES PERTES DE STEAMBOATS.

Un de nos derniers numéros contenait un assez long rapport de steamers sombrés dans le fleuve et dans les rivières tributaires; aujourd'hui le steamboat Président arrivé de St. Louis, nous apporte la nouvelle de nouveaux désastres. Nous avons à ajouter que:

Le steamer Préemption faisant les voyages de St. Louis à la Nouvelle Orléans, s'est heurté contre un chicot, dans la nuit du 21 du mois dernier, à Goose Island, et a sombré jusque pardessus son pont. Le bateau et la cargaison sont totalement perdus.

Le lendemain, le steamer Robert Lytle, faisant les voyages de St. Louis à Louisville, a touché un chicot à Dooling Slough et a sombré un peu au dessous du Mentor. On espère pouvoir relever ce bateau.

Le 23, le steamer Queen of the South avait sombré près du Cow Island, on était parvenu à le remettre à flot, mais il ne tarda pas à s'enfoncer de nouveau à la hauteur de l'île no. 34.

Le steamboat Minerva, capitaine Hunt, de Saint Louis a frappé contre un chicot, pendant la nuit à False River à huit mille au-dessous de Bayou Sarah, et s'est gravement avarié; ce bateau était déjà à moitié sombré lorsqu'arrivèrent le Président et le Joe Davis qui lui prirent tout son fret et le remirent à flot.

La Mineva est arrivée avant hier en ville, elle est aujourd'hui sur le chantier pour faire réparer ses avaries.

Le steamer Transit, faisant les voyages de Shreveport à Alexandrie, s'est heurté contre un chicot dans le Bon Dieu à trente milles au dessous du Grand Ecore, il avait déjà deux pieds d'eau dans sa cale lorsqu'on s'est apperçu de cet accident. Le bateau ne sera pas perdu, mais la cargaison a été fortement avariée.

Le ferry entre le Bayou Sara et la Pointe Coupée, a sombré dans cinq ou dix pieds d'eau à quelques milles au-dessus de Bayou Sara.

L'affaire des *Taxes de Wharfage* dont appel a été interjetté pardevant le juge Maurian, est pendante devant la Cour de Paroisse depuis mercredi dernier. Toute la séance d'hier a été employée par les plaidoiries de MM. Hunt et Mazureau. On entendra dans celle d'aujourd'hui le plaidoyer de M. Roselius. Aussitôt qu'il sera décidé de cette question nous en donnerons une analyse à nos lecteurs.

Le cutter des Etats-Unis Woodbury est arrivé avant-hier dans notre port venant de Vera Cruz, d'où il était parti le 13 du mois dernier. Durant sa traversée ce navire a éprouvé trois violens coups de vent, sans faire aucune avarie, seulement son canot a été emporté par la mer.

Le Woodbury avait à bord $70,000 en espèces.

Billets de la Troisième Municipalité.—Par une résolution du Conseil adoptée le 26 du mois dernier, une somme de $10,500 en bons de cette Municipalité, qui se trouve en caisse, doit être détruite dans le plus bref délai.

A St. Louis (Mo.) les billets de municipalité de la Nouvelle Orléans sont: 1re. et 2de. de 9 à 12 1/2 pour cent d'escompte, 3me. de 60 à 65 do.

Nous donnons aujourd'hui dans notre partie anglaise, la liste des navires destinés pour ce port: ils sont au nombre de 89, dont 37 du Nord, et 52 de ports étrangers.

Un nommé Sands, travaillant chez un forgeron de la troisième municipalité est mort subitement pendant qu'il frappait sur l'enclume.

FEU D'ARTIFICE.—Dimanche, feu d'artifice et illumination dans le jardin de l'Hôtel de Carrollton. Les chars feront des voyages extraordinaires pour transporter la foule nombreuse des curieux.

La Cour Suprême a commencé à siéger la semaine dernière aux Opelousas, aussitôt après l'arrivée des Juges Martin et Morphy.

L'ingénieur en chef du steamer en fer mexicain, *Guadaloupe*, qui retournait en Angleterre à bord du Medway est resté dix jours enfermé dans le fort de St. Juan de Ulloa pour s'être refusé de servir contre les Texiens.—12 matelots du même bord ont également subi cette punition arbitraire.

INTERIEUR.

Il est arrivé à New-York des quantités considérables de marchandises d'Europe. Ces marchandises n'ont pas même été débarquées à cause des droits à payer imposés par le nouveau tarif.

On estime à plus de cent mille boisseaux de sel, la perte occasionnée à Turk's Island par la dernière tempête qui s'est dernièrement fait ressentir dans les Antilles. Le dommage a été également très considérable à Grand Turk.

EMIGRANTS DU TEXAS.—Mardi dernier, dit la Bannière de Franklin, deux ou trois bateaux à voiles conduits par un bande de gens grossiers, se sont arrêtés devant la plantation de M. M. Gordy, sur le Bayou Salé. Ils ont dit qu'ils avaient quitté le Texas à cause de la misère qui y règne, et que leur but était de se rendre vers la demeure de M. Kiever, sur le Bayou Shaver. Il parait que quatre ou cinq embarcations de ce genre venant également du Texas ont touché dernièrement à l'île Thomas. Ces gens sont dans un dénument complet. Comment vivront-ils sur cette côte. Si ce sont de mauvais sujets à projets coupables, nous avons tout à craindre, car la côte n'est nullement protégée. Il importe de ne pas les perdre de vue.

[*Gazette des Opelousas.*]

RÉCOLTE.—Notre récolte sera beaucoup moindre cette année, que celle de l'année dernière. Les chenilles, la pluie, la pourriture, en diminuent chaque jour considérablement la valeur.

Un habitant de cette paroisse nous disait ces jours-ci que, de 50 balles de coton qu'il espérait ramasser, il craignait bien n'en obtenir que vingt ou vingt-cinq.

Un autre nous a manifesté les mêmes craintes.

Les habitans de la paroisse St. Landry, eux aussi, se plaignent des pluies continuelles qui font diminuer de beaucoup leurs récoltes.

[*Créole de St. Martinville.*]

DUEL ENTRE DEUX INDIENS.—Nous lisons dans le *Red River Republican.*—Une querelle s'était élevée il y a quelques jours entre deux indiens, nommés John et Jack, querelle qui fut suivie d'une bataille dans laquelle ce dernier fut roué de coups et resta sur la place. Deux ou trois jours après Jack n'étant pas satisfait voulut recommencer la bataille, mais il en fut pas plus heureux, John le rossa complètement, il le mordit même au visage. Se voyant ainsi la figure abimée, Jack déclara qu'il ne pouvait vivre plus longtemps sans déshonneur et il envoya à son adversaire un cartel dans lequel il le provoquait à un combat à mort, John accepta. Les conditions furent réglées; le duel eut lieu à la carabine, le bout du canon à six pouces de la poitrine de chaque adversaire. John n'avait pas une bonne carabine, mais il emprunta celle du neveu de Jack qui en le lui prêtant, déclara qu'il accédait de bon cœur à ce qu'on lui demandait, car il ne voulait pas que son oncle eut aucun avantage. Jack et John ainsi placés firent feu ensemble et furent tués tous deux.

Ces indiens étaient de la tribu des Chactas et parfaitement bien connus des blancs qui habitent la pinière d'Alexandrie.

EXTERIEUR.

On écrit de Nassau, N. P. sous la date du 15 septembre:

....Il est impossible de vous dépeindre notre détresse et le chagrin dans lequel nous sommes tous plongés. Vous avez entendu parler de la violente tempête survenue dans les îles de Bahama, et dans lesquelles il a péri tant de monde, il s'est perdu tant de navires que l'on ne connait peut-être pas encore la moitié des malheurs que l'on a à déplorer....La golette Traveller était venue prendre du fret à Port Howe le jour même de la tempête et avait mis à la voile quelques instans avant qu'elle se déclarat: A peine était elle à la mer que le vent souffla avec une violence telle que, entrainée par la rapidité du courant, la *Traveller* ne tarda pas à aller se briser en mille pièces sur les récifs. M. Tom Sankey un des artistes du théâtre américain de la Nouvelle-Orléans qui était passager à bord, s'était saisi avec un autre passager, d'un débris à l'aide duquel ils espéraient atteindre la terre, mais le pauvre M. Sankey n'eut pas ce bonheur, il périt près d'atteindre le rivage: son compagnon plus heureux arriva sain et sauf.

Le duc de Nemours aura vingt-huit ans accomplis le 25 octobre prochain.

Le comte de Paris, devenu l'héritier présomptif du trône, entrera dans sa cinquième année le 25 de ce mois.

Sa mère a accompli sa vingt-huitième année le 21 janvier dernier.

LA ROSIÈRE DE LA ROSIÈRE.—La nomination d'un curé menaçait récemment notre ville d'un schisme; il vient de s'en déclarer un en France à propos d'une élection de Rosière.

"Le village de Suresne est peut-être la seule commune en France où chaque année on couronne une rosière, choisie entre les plus sages, et dotée à l'aide d'un fonds spécialement constitué à cet effet. Mais les dispositions qui règlent la présentation et l'élection font naître chaque année des discussions assez animées entre les électeurs et le curé de la paroisse. Ce dernier prétend que nulle jeune fille ne doit être proposée, si elle n'a fait ses pâques, et si elle n'assiste régulièrement aux offices de l'église. D'un autre côté, plusieurs électeurs pensent que cette exigence tend à restreindre les choix; qu'on ne peut imposer ces formalités à des jeunes filles qui ne professent pas la religion catholique, et qu'une conduite exemplaire, des devoirs de famille religieusement observés ont toujours des droits à la candidature.

"Dans la réunion qui a eu lieu ces jours derniers, le curé n'a admis à la présentation qu'un seul candidat. Les électeurs ont accordé leurs suffrages à une autre jeune fille que tout le village proclame comme la plus sage. Le curé a alors refusé de prêter son ministère à la cérémonie du couronnement. Heureusement une nouvelle réunion des électeurs vient d'avoir lieu, et ils ont décidé que pour faire cesser les obstacles suscités par le curé, l'élection et la cérémonie se feraient à l'avenir à la mairie, et que la jeune fille désignée y recevrait la dot résultant de la fondation du prix de vertu.

Extraits des journaux français.

On sait que l'on avait annoncé que le contre-amiral Dupetit-Thouars était arrivé à Valparaiso, et que l'on supposait que sa mission, tenue secrète en France, était de s'emparer d'une île de l'Océanie pour y fonder une nouvelle colonie.

Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le National:

"Nous sommes en mesure d'éclairer nos lecteurs sur ce fait, resté obscur jusqu'à présent. On fait trop d'honneur au ministère, en lui supposant la hardiesse de s'emparer d'Otaiti ou des îles Marquises, pour contrebalancer l'influence de l'Angleterre et développer les intérêts commerciaux de notre nation. M. Dupetit Thouars est parti avec la mission de trouver un lieu de déportation pour les condamnés politiques. Le projet de construire une forteresse à l'île Bourbon est tombé devant l'indignité générale; on espère être plus heureux aujourd'hui."

L'administration des contributions indirectes vient de publier le tableau de la production et de la consommation du sucre indigène, depuis le commencement de la campagne 1840 et 42. Le nombre des fabriques en activité depuis le commencement de la campagne était, à la fin de juillet 1842, de 400.

Les quantités de sucre inventoriées avant la campagne présentaient un chiffre de 4,567,296 kil.

Ces quantités fabriquées pendant la campagne se sont élevées à 30 millions 695,047 kilog. et les quantités livrées à la consommation à 31 millions 199,615 kilog.

Le total des droits payés en 1842 a été de 5 millions 528,920 fr.

Le Nautical Magazine publie un document statistique sur les traversées des quatre steamers transatlantiques de Liverpool, le Britannia, le Caledonia, le Columbia et l'Acadia. Il résulte de l'état dressé par ce journal que depuis le 4 juillet 1840 jusqu'au 4 juillet 1842, ces quatre steamers ont accompli trente-huit voyages. La plus courte traversée a été faite par le Columbia, le 19 mai dernier, en neuf jours dix-sept heures; la plus longue par le même steamer, le 4 mars 1842, en vingt jours dix-sept heures. La commune des voyages d'aller a été de treize jours six heures, celle des traversées de retour, de onze jours trois heures.

VIDOCQ, cet illustration du Bagne, avait réalisé à Paris l'idée sublime indiquée par le grand Robert Macaire: il avait fondé une compagnie ou plutôt un *Bureau d'Assurance contre les voleurs*; mais il avait malheureusement compté sans la susceptibilité de la police parisienne. Voici ce que nous lisons dans un journal français du mois d'août;

"Hier matin, deux commissaires de police spécialement commis aux délégations judiciaires, MM. Elouin et Dagnèse-Giso, ont procédé, en exécution de mandats d'amener et de commissions rogatoires décernées par le parquet et par M. le juge d'instruction Legonidec, à la double arrestation du sieur Vidocq prenant la qualité d'agent d'affaires et du sieur François Gouffé se disant chef du contentieux des bureaux de celui-ci. Le sieur Vidocq est inculpé d'arrestation arbitraire, pour avoir détenu chez lui un individu auquel, à l'aide de menaces et en s'attribuant des pouvoirs qu'il n'avait pas, il aurait fait faire des actes et prendre des engagements. Le sieur Gouffé est prévenu de complicité. Les sieurs Vidocq et François Gouffé ont été écroués à la Conciergerie.

"Cette affaire, d'après le nombre et l'importance des pièces saisies, parait devoir donner lieu à une volumineuse instruction."

UN QUIPROQUO.—Nous trouvons dans un journal du Havre une histoire qui aurait eu le plus grand succès du tems de *M. Pourceaugnac* et des *Contes* de Lafontaine: sera-t-elle aussi heureuse aujourd'hui?

"Un docteur de Marseille avait fait préparer, chez un pharmacien, un de ces remède auxquels Molière a intrépidement procuré les honneurs éclatans de la scène française; il avait eu soin de recommander de le porter dans un hôtel où il était attendu par un voyageur. Ce docteur avait indiqué le numero de la chambre occupé par ce dernier. Le jeune apprenti, portant dans un verre le remède lénitif destiné à être transvasé dans un instrument placé en France à la hauteur d'un symbole politique, entre malheureusement dans un hotel autre que celui ou le malade se tordait dans les douleurs d'une pénible attente.

"Le hasard qui s'était mêlé d'avoir de l'esprit ce jour-là, avait arrangé les choses de manière que le concierge auquel il fut demandé par l'apprenti, s'il y avait une personne indisposée et soignée par M. le docteur...dans telle chambre, répondit affirmativement à toutes les questions.... Notre apprenti est donc introduit dans cette chambre et se présente devant un voyageur alité, qui manifesta quelqu'étonnement quand on lui expliqua l'usage du bienfaisant remède renfermé encore dans le verre. L'efficacité de ce remède ne lui paraissait pas dans le cas présent, parfaitement démontrée. Mais sa confiance dans son docteur, qui porte malheureusement le même nom que celui dont l'autre malade reçoit les soins, le décide à un grand acte de dévouement, il s'administra résolument le remède qui ne lui était pas destiné. Les deux malades ont été heureusement guéris, malgré tout ce quiproquo."

MORT ARTISTIQUE.—Le célèbre peintre en lettres Davignon, qui s'était fait une réputation européenne par son talent et aussi par son insouciance et sa prodigalité toute artistique, est mort à l'Hôtel Dieu. Depuis deux jours, Davignon travaillait à l'enseigne d'un marchand de vins, place du Châtelet; le troisième jour au matin, l'artiste ayant fait, à ce qu'il parait, des libations plus abondantes que de coutume, monta à l'échelle; mais arrivé à la hauteur du premier étage, la tête lui tourna, il perdit l'équilibre et tomba sur le pavé. Relevé à l'instant même, tous les secours de l'art lui furent prodigués; puis, sur sa demande, on le transporta à l'Hôtel-Dieu, où, après plusieurs jours de souffrance, il expira.

Davignon était un autre Lantara: il travaillait pour boire; il buvait pour travailler, et il s'est tué à la porte d'un marchand de vin.

ASCENSION DU PIC NETHON.—MM. Ramond, Cordier, Chaussenque, Arbanère, dans leurs diverses publications sur les Pyrénées, disent avoir fait des tentatives infructueuses pour monter au pic du Néthou, sommet culminant de la Maladetta. Il parait certain aussi, d'après les paroles des guides les plus expérimentés de Bagnères-de-Luchon, qu'aucun chasseur de chamois n'y est jamais parvenu, et qu'en défit de tous essais, ce géant des Pyrénées était resté, pour ainsi dire, indompté jusqu'à ce jour.

"Malgré des antécédens aussi peu encourageans, M. de Tchihatcheff, ancien officier au service de Russie, vient de faire une tentative nouvelle pour atteindre le sommet de ce Mont-Blanc pyrénéen. Le 18 juillet, il partit de Luchon avec quatre guides, Bernard Ursul, Pierre Radonet (chasseurs,) Jean Sorgo Algaron, de Luchon, et Pierre Sanio, de Suz, accompagné d'un jeune Français, M. de Franqueville, et, après quarante-huit heures de périls et de fatigues, ils parvinrent enfin le troisième jour, par le versant méridional de la Maladetta, jusqu'à la cime de son pic le plus oriental, malgré l'épaisseur du brouillard et la violence du vent; le thermomètre y était à trois degrés centigrades au-dessus du zéro. Une petite tour, construite avec des fragmens de granit, et qui se distingue, à travers la lunette d'approche, du port de Bénasque, atteste le lieu de leur ascension.

"Le 25 juillet, ce voyageur repartit une seconde fois pour la Maladetta, muni d'instrumens que M. le docteur Fontan eut l'obligeance de lui prêter, et après avoir couché au pied de la montagne, il l'attaqua le lendemain en face, par le grand glacier septentrional, près des lieux où, en 1724, Barrau, le doyen des guides de Luchon, s'était enfoncé pour toujours dans une crevasse cachée, en conduisant deux élèves de l'école des mines. Louvoyant sans cesse pendant trois heures entre les fentes formidables de ce glacier, sur une neige perfide, qui menaçait de l'engloutir à chaque pas, M. de Tchihatcheff atteignit encore le sommet du pic, accompagné de M. Laurent, professeur de chimie à Bordeaux, ainsi que des mêmes guides qu'à la première ascension, Jean Sorge Algaro excepté.

UNE NOCE DE GITANOS.—Le 10 août il y avait foule sur la place de l'Hôtel de Ville de Béziers. Un cortége assez grotesque excitait l'hilarité des passans. C'était une noce de gitanos.

Quelques cavaliers précédaient la marche des invités; de minute en minute ils lançaient à tours de bras des dragées. Venaient ensuite, en costume de Catalan, les jeunes gitanos conduisant chacun une jeune fille et jetant aussi des dragées.

Le futur, beau garçon bien découplé, gitano-métis, âgé de trente ans, marchait d'un pas assuré. La résille, le sombrero, la ceinture rouge, le jabot de dentelle lui donnaient un petit air de coquetterie andalouse. Les gens de la noce lui jetaient des dragées à profusion.

La future, grande et belle femme, gitana pur sang, âgée d'environ 40 ans, accompagnée par un de ses enfans du premier lit, avait le regard sévère et la démarche hautaine. Son voile blanc contrastait avec la couleur de ses traits; ses cheveux noirs et épais tombaient en tresses nombreuses sur ses épaules, recouvertes d'un châle rouge qui venait lui ceindre les reins. Objet de tous les honneurs, elle était assaillie par les projectiles sucrés.

A mesure que le cortége s'avançait dans la rue, le nombre des curieux s'augmentait. Dans peu d'instans la place de l'Hôtel-de-Ville fut envahie. Les récits les plus contradictoires circulaient dans la foule; voici tout ce que nous avons pu apprendre de positif:

Ramonde Lopez, native de Barcelone, revendeuse, possède une fortune assez considérable. Trois fois veuve, elle a plusieurs enfans. Dans la force de l'âge, Ramonde a su distinguer le jeune Batista Antonio, maquignon, natif d'Hostalric, et sur la sollicitation pressante de ses enfans, elle a convolé pour la quatrième fois à de nouvelles noces.

La tribu gitana s'est livrée aux ébats les plus vifs; on a bu beaucoup, mais avant la fin du jour nous avons appris que le nouvel époux s'était battu avec les enfans de sa femme. Le plus beau jour de la vie a été obscurci par une querelle sanglante. La lune de miel n'a eu qu'une demi-journée d'existence.

Antonio, qui le matin avait franchi le perron de l'Hôtel-de-Ville dans une toilette splendide, est venu le soir, l'œil hagard, la figure ensanglantée, les vêtemens en désordre, réclamer un passeport à la police.

On assure que la nuit a porté le calme dans la tribu nomade, et que le plus parfait accord règne entre les nouveaux époux; tous les gitanos sont contens: Antonio ne quittera point Ramonde, Ramonde ne restera point séparée d'Antonio.

(*Gazette des Tribunaux*)

Messieurs les Editeurs:

Veuillez annoncer que l'Hon. CH. DERBIGNY sera soutenu par une grande majorité de votans de la paroisse Jefferson, à la prochaine élection pour représentant de ladite paroisse à la Législature de l'Etat.

Un grand nombre de votans de la paroisse Jefferson.
6 sept.—6t*

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS,
Vendredi soir, 30 sept. 1842.

Les affaires reprennent graduellement, mais pas autant qu'on serait en droit de l'espérer à cette époque de l'année et avec d'aussi forts arrivages de produits. Ce retard ne doit être attribué qu'à la rareté de l'argent et à la difficulté éprouvée par nos négocians de négocier des traites.

Le temps a été fort agréable. L'état sanitaire de la ville s'améliore rapidement.

COTON—Arrivé depuis le 23 du courant, de Louisiane et Mississippi 16,929 balles, Mobile 160, Texas 98. Ensemble 16,187. Expédiés dans le même espace de temps pour Liverpool 1,480 balles, Havre 1,877, New York 481, Boston 180, ensemble 3,840; ce qui augmente le stock de 12,350 balles et laisse en mains y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 36,316 balles.

ETAT DU COTON.

1842 Septembre 1er. Stock en mains,		4,426
Reçu depuis le 2 du courant,	16,187	
Antérieurement,	21,846	38,033
		42,459
Expédié depuis le 2 du courant,	3,846	
Antérieurement,	4,297	8,145
Stock en mains		36,316

La difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, dans laquelle se trouvent les commerçans d'obtenir la négociation de traites a coupé court à toutes les transactions de coton: cette cause jointe au stock abondant qui existe sur le marché a occasionné une baisse de 1/2 cent sur les prix de la semaine dernière. Il est à remarquer que malgré tous ces inconvénients les ventes de la semaine s'élèvent à 6,000 balles, ce qui laisserait à croire que malgré tout, les acheteurs seraient disposés à opérer largement s'ils n'en étaient empêchés par le mauvais état de notre marché monétaire. Les arrivages plus nombreux qu'ils le sont habituellement à cette époque de l'année. Quelques lots ont changé de main aujourd'hui, le marché était calme à la clôture, et les prix avaient encore une tendance à la baisse.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississippi:

Ordinaire et bas, de	6 à 6 1/4
Ordinaire,	6 3/4 à 7 1/4
Bon ordinaire,	7 1/4 à 7 1/4
Bon ordinaire et petit courant,	
Petit courant et courant,	8 3/4 à 9
Bon courant,	00 00

TABAC—Le stock est tellement réduit qu'il est impossible de compter sur des transactions importantes. Il n'est survenu aucun changement dans les prix.

Les affaires de cette semaine ne comprennent pas plus de 100 boucauts aux prix portés à nos dernières cotes.

SUCRE—Cet article a été en très bonne demande durant toute la semaine, et le marché n'étant pas abondamment pourvu, les prix ont considérablement haussé. Nous cotons aujourd'hui comme suit: beaux 6 à 6 1/2, courants 4 à 5 1/2 cents, prix auxquels les détenteurs sont très fermes.

MELASSE—La demande s'est également fait ressentir pour cet article; les prix ont aussi augmenté. Nous cotons de 14 à 15 cents par gallon. Le stock est fort peu abondant.

FARINE—La farine était en très bonne demande dans les premiers jours de la semaine, et le stock en est aujourd'hui considérablement diminué. Les prix sont de $3 25 à $3 30 la superfine. Les arrivages sont toujours nombreux et quoique la demande se soit ralentie sur ces derniers jours, les détenteurs sont fermes à nos cotes.

PRODUITS DE L'OUEST—Le marché aux provisions s'est beaucoup amélioré depuis notre dernier rapport, et comme les différentes descriptions de ces articles sont rares, les prix ont haussé. Nous les cotons aujourd'hui comme suit: Porc mess 7 50, prime 4 7 à 5 à 5; M. O. 5 50 à 6, P. O. 2 50 à 4. Bœuf mess 8 25 à 9, demi barils 4 75 à 5, Prime $5 le baril. La graisse est en bonne demande à 6 1/2 à 7; ce dernier chiffre s'obtient librement pour les bonnes qualités. Le lard est très rare, Jambons, plats cotes 3, épaules 4 1/2.

WHISKEY—Les derniers arrivages ont été si nombreux que le marché est très calme et le rectifié très difficile à la vente à 16 cents.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Les différentes descriptions de ces articles sont toujours en très bonne demande. Nous cotons la toile du Kentucky 12 1/2 à 13 cts au comptant, et 15 à 16 cents à terme—Celle de l'Inde 12 1/2 à 13 cents à terme—La corde du Kentucky 6 à 6 1/2 cents comptant et à terme.

CHANGE—Les prix ont encore fléchi. Il devient chaque jour plus difficile de negocier des traites quelque petites que soient les sommes pour lesquelles elles sont demandées. Nous cotons comme suit:

CHANGE A L'INTERIEUR.

Sterling de		3 à 4 p. ct. de prime	
France,		5 40 à 5 45	do
New-York, 60 jours de vue		4 à 4 1/2	d'esc
Do	à vue de	do	do
Do	à vue de	1/2	do
Philadelphie 60 jours de vue,		5 à 5 1/2	do
Do	à vue	1 1/2 à	do
Boston	60 jours	à p. ct. de prime	

FRET—Le fret étant en bonne demande pour le nord, les prix ont haussé. Nos cotes sont comme suit:

FRET.

Coton pour Liverpool	1/2d	
Do de Havre,	1 cent	
Do de New York,	5/8	par livre
Do de Boston,	5/8	do
Tabac pour Cowes,	00 à 00	
Do de Londres directement,	0 à 00	
Do de New York,	6 00 à 0 00	
Do de Boston,	6 00 à 0 00	
Do de Philadelphie.	0 00 à 0 00	

MARCHÉ MONÉTAIRE DE LA NLLE-ORLEANS.

Espèces	pair	
Billets de la Banque de l'Union	5 à 7 p. c. escompte	
do Artisans & Commerçans	1 à 2	do
do de Louisiane	1 à 2	do
do Cité	7 à 8	do
do Etat de la Louisiane	7 à 8	do
do Consolidée	17 à 0	do
do Commerce	5 à 7	do
do Canal	15 à 17	do
do Carrollton	7 à 10	do
do Citoyens	37 1/2 à 40	do
do Améliorations	50 à 55	do
do Atchafalaya	55 à 60	do
do Exchange	60 à 65	do
do Orleans	60 à 65	do
do de la 1re et 2de Municipalités	10 à 12	do
do 3me do	40 à 50	do
do Alabama	20 à 25	do
do Kentucky	pair à 2 p. cent	do
do Tennessee	5 à 8	do
do Ohio	5 à 8	do
do Illinois	60 à 65	do
do Indiana	2 à 5	do

DÉPARTS DES NAVIRES A VAPEUR.

	De Southampton.	De N. York.
Le British Queen,	10 sept	7 Oct.
	D'Angleterre.	De Boston
Le Columbia,	20 sept	16 Oct.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Sweden, Homan, Liverpool,	S & J P Whitney
Barque Barrington, Barton, New York,	L H Gale
Helen Mar, Harris Boston,	S & J P Whitney
Goel. Hornet, Winslow, Pensacola,	Capitaine

ARRIVES.

Bateau de remorque Mississippi, Williams, des Passes—avec le navire Louisville, et le cutter des Etats Unis Woodbury.

Bateau de remorque Porpoise, Davis, des Passes—avec les navires Austerlitz, Diana et la barque Reaper.
Bateau de remorque Claiborne, Whon, des Passes.
Navire Bowditch, Cromwell, de New York
Navire Louisville, Hunt, de New York.
Navire Austerlitz, Brown, 30 j du Havre.
Navire Diana, Freeman, de Boston pour Natchez
Cutter des E. U. Woodbury, de Vera Cruz.
Barque Clarissa Perkins, de Cette.
Barque Mary Jane, Flitner, de Philadelphie
Steamer Anawan, Whitney, St. Louis
" Ambassador, Brenham, Milliken's Bend.
" President, Smith, St. Louis.
" Julia Choteau, Clifford, St Louis.
" Alex. Scott, Swon, St. Louis.
" Champlain, Freligh, St. Louis.
" West Wind, Phillips, Cincinnati
" Star, Welch, Alexandrie.
" Baton Rouge, Walworth, Natchez
" Octorara, Johnson, Fort Adams.
" Cote Joyeuse, Kimball, Alexandrie.
" Joe Davies, Kay, Louisville.
" Minerva, Hunt, St. Louis.
" Luda, Clark, Bayou Sara.
" Clipper, Bessy, Bayou Sara.
" Mammoth, Griffin, Mobile.

MEMORANDA.

Bordeaux, 25 août—Arrivé, navire Eulalie, Thore, Nlle. Orléans; 27, arrivé, nav Chateaubriand, Laborde, do.

DERNIERES DATES.

New-York	sept 21	Londres	sept 3
Boston	sept 20	Liverpool	sept 4
Baltimore	sept 21	Paris	sept 2
Washington	sept 21	Havre	sept 1
Philadelphie	sept 21	Bordeaux	aout 27
Charleston	sept 24	Madrid	aout 26
Vera-Cruz	sept 15	Cadix	aout 16
Mexico	sept 10	Havane	sept 17
Tampico	aout 26	Galveston	sept 24

Décédé hier soir, 30 septembre, à neuf heures du soir à l'âge de 30 ans, LOUIS LE BRETON D'ORGENOY, de la maison J. N. Ricull et Co. Ses amis, ceux de sa famille et de J. N. Ricull sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu cet après-midi à 4 heures. Son corps est exposé chez M. F. Dujay, rue de l'Histoire, entre Grands Hommes et Craps. 1 oct

La barque MARY & JANE, de Philadelphie, commencera à décharger sa cargaison ce matin, à une rangée au-dessus du triangle. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. L. H. ASHBRIDGE, 87, Camp

Le navire américain AUSTERLITZ, capt R. Brown, venu du Hâvre, est en déchargement vis à vis du poteau No. 2, 2e. municipalité. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis en douane et de venir recevoir leurs marchandises.
1 oct—3 F. PERRET.

Le navire DON JUAN, capt. Soule de Boston, commencera aujourd'hui son déchargement, 3 poteaux au-dessous de la presse à coton d'Orléans. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises.
30 sept HARROD & DARLING, 49, Commune.

FEU D'ARTIFICE—AVIS—Dimanche 2 octobre, les chars à vapeur partiront du Cercle Tivoli, toutes les heures, de 4 heures P. M., à 8 heures P. M., et en outre des voyages réguliers un train de char partira de Carrollton à 7 et 8 heures P. M.

JOHN HAMPTON,
1 oct Ingénieur du railroad de Carrollton

A LOUER—La maison à trois étages, sise à l'encoignure de la rue St. Charles et de la place Lafayette, avec des emplacemens convenables pour bureaux.

Pour les conditions, s'adresser à
1 oct A LEDOUX & co, 77 Canal

A LOUER—Garni ou non garni—L'Hôtel autrefois tenu par Mad. Morris, situé à l'encoignure du chemin public et de la rue Bienville. S'adresser à
G. MUSSON, Passage de la Bourse,
1er oct—4,1ps près la rue Bienville.

A LOUER—La Maison et le Magasin situés rue du Canal, No. 56. Possession en sera donnée immédiatement.

Aussi—Le Magasin rue de Chartres, no. 88, près l'encoignure de la rue Bienville. S'adresser au
Dr. McNEIL,
1er oct—1s 149, rue du Canal.

TABAC MANUFACTURE.

LES soussignés ont en magasin un grand assortiment complet de tabac venu directement de la Virginie, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et à des conditions avantageuses.

J. W. Morgan premium } En caisses.
T. Hava, extra Honey Dew } Ep 1/2 do
Brown, do do }
Saunders Sun cured oronoko. }

et une grande quantité d'autres de marques de choix, en morceaux de 8, 12, et 16.

W. C. HOPKINS & co,
30 sep—1m 19 et 21 Bank place

SUCRE—75 boucauts superbe sucre, en magasin et à vendre par
27 sept PETERS & MILLARD

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société connue sous la raison LAUVE FRERES, est dissoute de ce jour d'un commun accord. La liquidation des affaires de la dite société se fera par les deux associés indistinctement, qui ne se serviront de la signature de la raison que pour la liquidation seulement.

Nlle. Orléans, 1er. octobre 1842.
(Signé) OMER LAUVE, ULGER LAUVE.
1 oct—10

LE Soussigné profite de cette circonstance pour faire savoir aux habitants ainsi qu'au public en général, qu'il continue le même genre d'affaire en son nom particulier et pour son propre compte. Il ose espérer que l'activité et la ponctualité dont il a fait preuve dans l'ancienne maison, lui mériteront l'encouragement du public.
Nlle. Orléans, le 1er. octobre 1842.
1 oct—10 Signé, OMER LAUVE.

COUR DES PREUVES—Paroisse St Charles Succession d'Etienne Reine décédé.

Attendu que Miraphine Reine, veuve de feu sieur Augustin Mascot, exécutrice testamentaire dative de feu sieur Etienne Reine, a présenté à cette honorable Cour des Preuves, un compte de son administration et un tableau de distribution des fonds de ladite succession entre les héritiers: Avis est par le présent donné auxdits héritiers ainsi qu'à toutes autres personnes y concernées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles ledit tableau ne serait pas confirmé et homologué, les fonds distribués conformément au même, et pourquoi, sur le paiement auxdit fait par l'exécutrice testamentaire dative, elle ne serait pas déchargée de son administration ainsi que de toute responsabilité y relative.

Par ordre de la Cour, Paroisse St. Charles, le 26 septembre 1842. J. L. LABRANCHE,
1 oct—3 en 10j Ex-officio Clerk.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de feue Dame Maria Holliday, décédée—Mardi le 11 Octobre prochain, à midi, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, pour la dite paroisse, seront offerts en vente par le juge soussigné, sur l'habitation de la défunte, les biens et meubles suivants, savoir:

Les meubles de maison, les chevaux, mulets, vaches laitières, bœufs &c. &c.

Conditions de vente:

Toutes sommes au-dessous de $50, payables comptant et toutes sommes au dessus de $50, payables en tout mars prochain 1843, en billets endossés à satisfaction et payables à la Banque des Artisans à la Nouvelle Orléans, et portant dix pour cent d'intérêt à dater de l'échéance s'ils n'étaient pas ponctuellement payés. H. DUGUE,
1 oct—Sen10j Juge

BAZAR PARISIEN,
Encoignure Royale et Dumaine.

LES Soussignés offrent en vente les articles suivants, récemment arrivés de Paris,

Chapeaux de soie à $4, do de Pinson, à $5, gants de chevreaux, de castor, de soie, do de fil d'Ecosse, [illegible], bonnets grecs, velours, [illegible], bas de soie, do de fil d'Ecosse, foulards des Indes, cravates en soie, de longues, de broches, cols [illegible], chemises [illegible], de couleur, [illegible], vention, souliers de bal, canne de toute espèce, de à pommes, de nouvelle invention, de [illegible], parapluies, cravates, fichus de satin, &c. &c.

Nécessaires de voyage, boites à ouvrage, flacons de [illegible], portefeuille en peau, de de velours, tor [illegible], tabatières, bourses, ciseaux, rasoirs, canifs, couteaux, éponges, houppes, boites à houppes; plans de Paris avec les fortifications.

A VENDRE EN GROS.

Eau de Cologne, pommades, huiles, savons, crême de Perse, extraits d'odeurs, poudre et eaux pour la bouche, &c.
1 oct NORMANDIN FRERES

DEMANDE D'UNE CUISINIERE—On a besoin d'une bonne cuisinière chez Mme. Vve. Perrilliat, rue Condé, entre Hopital et Quartier. 1 oct—3

AVIS—Le soussigné ayant acheté de M. D. Walton tout son intérêt dans la maison WALTON & COCKAYNE, continuera les affaires sous la même raison, pour son compte particulier, au même lieu Nos. 38 et 39, rue de la Nouvelle Levée.
1 oct JOSEPH COCKAYNE.

HUILE de baleine—400 gallons blanchie, presse d'hiver, en débarquement, à vendre par
1 oct CANTIN, DARAN & Co. 11 et 15, St. Louis

HARANGS, morue et maquereaux—75 caisses harengs, 200 de morue, 50 barils maquereaux No. 3, grande dimension en débarquement, à vendre par
3 oct CANTIN, DARAN & Co. 11 et 15, St. Louis.

SAVON—3 0 caisses Winchester No 1, 200 do Black, 250 do J. Gould, Valentin et Co. à vendre par
1 oct CANTIN, DARAN & Co 11 et 15, St. Louis.

CHANGEMENT DE DOMICILE—FROST & Co., ont transporté leur magasin de chaussure au No. 10 rue des Magasins, entre les rues du Canal et de la Commune.
1 oct—1m

CHAPEAUX—60 caisses qualité superieure, à vendre par FROST & co,
1 oct 10 Magasins

BRODEQUINS Russett. Article superieur pour habitation, à vendre par FROST & co,
1 oct 10 Magasins

FARINE 100 barils marque superieure, en débarquement et à vendre par C DOANE & co,
1 oct 60 Poydras

FOIN 164 bottes, en débarquement et à vendre par
1 oct L M ASHBRIDGE, 87, Camp

RIZ de semence—10 barils de la recolte de 1842 récemment reçue, à vendre par WM. DINN,
1 oct 11, Commune

CAMBUSES à combuses en débarquement du Bowditch et à vendre par FOSDICK & BRO.
1 oct 66, Camp

TABAC Douze caisses tabac à chiquer de la Virginie, de qualité superieure, à vendre par
1 oct FOSDICK & BROTHER, 66 Camp

FARINE—100 barils farine fraiche de Cincinnati, en magasin et à vendre par FOSDICK & BRO.
1 oct 66 Camp

SOULIERS—6 caisses assorties, à vendre par
1 oct FOSDICK & BRO. 66, Camp

BEURRE—15 frequins beurre frais de Goshen, en débarquement du Louisville, à vendre par
1 oct FOSDICK & BRO. 66 Camp

PORC—50 barils porc prime, et 50 barils sole prime, à l'inspection de Bezant, à vendre par
1 oct FOSDICK & BRO 66, Camp

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE LA PRESSE A COTON A VAPEUR DE LA LEVÉE.

LES actionnaires sont prévenus que l'assemblée annuelle pour l'élection de sept directeurs, aura lieu au bureau de la compagnie lundi prochain 3 octobre, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.

Par ordre de la direction,
27 sept—3 D J GUEX, secrétaire.

A VENDRE POUR CLORE DIVERSES FACTURES
EAU DE VIE de 1er et 2e preuve, en demi pipes, quarts et barils;
Eau de vie fine Champagne de la marque bien connue Ph. Godard;
Vin de Madère en pipes et barils,
Genièvre de Hollande en pipes et barils,
Vins blancs de Sauterne en demi barriques,
Vins blancs en bouteilles,
Anisette de Bordeaux de diverses qualités,
Curaçao, marasquin, Dantzick et liqueurs assorties,
Abricots, poires et prunes à l'eau de vie,
Bouchons pointus pour bière et autres;
Eau de fleur d'oranger en estagnons,
Vinaigre blanc en demi barriques,
Petits pois en boites et demi boites;
Chapeaux de soie pour hommes,
Chemises en couleurs, et divers autres articles, chez
DUBOUYT & TAULAUD,
27 sept—3 23, rue Toulouse

AVIS

LE public est prévenu que par une résolution du conseil des Marguilliers de l'Eglise St. Louis, en date du 20 septembre dernier, toutes les demandes d'enterremens devront se faire à dater du 1er octobre prochain, au bureau du secrétaire du susdit conseil, face à la Place Ste. Antoine, et attenant au bureau d'enregistrement des naissances et décès. ANT. DUBUC,
29 sept—8 Secrétaire

OUVERTURE DE MAGASIN,
ENCOIGNURE ST. PIERRE ET BOURBON.

MLLE IBOS a l'honneur de prévenir le public et particulièrement les Dames de la N. Orléans, qu'il fera, le 1er. lundi d'octobre, l'ouverture d'un magasin complètement assorti de marchandises françaises et anglaises, de la plus grande fraicheur, du meilleur goût, et à des prix extrêmement moderes

M. Ibos, déja connu dans le commerce des marchandises sèches, espère que ses nouveaux efforts pour satisfaire les gouts du public, lui mériteront un patronage juste et constant. 20 sept—10t

REÇU par le navire Rubicon venant du Hâvre, et à vendre chez M. Louis Gouvedé, rue Condé, No. 40.
Linge fait pour hommes, chapeaux de soie première qualité.

Chaussures pour dames, corsets sans couture, bas gris pour femmes, chaussettes pour hommes, &c.

Linon batiste pour moustiquaire, colliers et bracelets en corail et en grenat. 27 sept—6

AVIS—AUGUSTE MARTIN prévient ceux qui lui doivent ainsi que ceux à qui il peut devoir, d'avoir à présenter leurs comptes et à venir payer chez son frère *François Martin* qui demeure à l'encoignure des rues Bagatelle et Grands Hommes. 20 sept—3

TOILE et Corde d'emballage—Toile des Indes; cordes de Russie, ayant droit au débenture et convenable au marché du Texas, à vendre par
GEO GREEN & BRO.
29 sep 83 Gravier

CAFÉ, Amandes—Café de Rio, amandes à coques tendres, et cordages de Manille, à vendre par
GEO GREEN & BRO.,
29 sep 83 Gravier

MOULINS à coton de Carver, améliorés, à vendre par
GEO GREEN & BRO.,
29 sep 83 Gravier

CLOUS—1000 barils clous assortis, à vendre par
GEO. E. CLIFFORD,
29 sept 76, Magasins

TOILE d'emballage de l'Inde, à vendre par
GEO. E. CLIFFORD,
29 sept 76, Magasins

RIZ—75 tierçons de la Caroline dernièrement reçus, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
29 sept 40, Gravier

MORUE et maquereaux—70 barils, 10 tambours et 300 caisses, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
29 sept 40, Gravier

TRAITES sur Boston, à 30 jours de vue, à vendre en sommes au gré des acheteurs par S & J P WHITNEY,
29 sept 73, Magasins

SUCRE de la Havane, blanc et jaune, première qualité, à vendre par
29 sept MANUEL BLASCO, 26 Commune.

CIGARES de la Havane—Un assortiment général de marques de choix, constamment en mains, à vendre par MANUEL BLASCO,
29 sept 26, Commune.

GRAISSE—20 barils et 11 demi barils Graisse, à vendre par JOSEPH LANDIS,
27 sept 14, rue Poydras.

WHISKEY—150 barils whiskey rectifié, de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS,
27 sept 14, rue Poydras.

FARINE—300 barils farine superfine, en debarquement et à vendre par JOSEPH LANDIS,
27 sept 14, rue Poydras.

JAMBONS—10 boucauts jambons de Cincinnati, en débarquement et à vendre par
27 sept JOS. LANDIS, 14, Poydras.

TOILE, Cordes et Ficelles d'Emballage—250 pièces toile forte, de Kentucky, de 44 pouces, 50 rouleaux cordes de petites dimensions, 40 rouleaux ficelle, à vendre par
HAWTHORN & WOODS,
27 sept 63, rue Gravier.

BOUTEILLES VIDES—Par paniers de 100 bouteilles, à vendre chez J. E. LOREILHE,
27 sept enc Royale et Douane.

WHISKEY—200 barils commun, en magasin, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
27 sept 53, Magasins

CORDES et toile d'emballage—100 rouleaux cordes et 100 pièces toile, à vendre par
27 sep WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins

CHANGE sur Paris, à vendre par
J. ALBERT,
24 sept 23, rue St. Louis.

Il a été conduit à la geole de la paroisse St. Jacques, un nègre nommé JOHN, ne parlant qu'anglais, se disant appartenir à M. Smith de la Nouvelle Orléans, et travaillant sur l'habitation de dit sieur Smith, à deux lieues au dessous de la Nouvelle Orléans. Il lui manque toutes les dents de derrière de la machoire inférieure.

Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.

Paroisse St. Jacques, 24 septembre 1842.
27 sept—4 M. GAUTIER, *député shérif.*

CHEVAL ÉPAVE.

IL a été conduit chez le syndic de la Paroisse St. Bernard, le 23 septembre, un cheval gris, à peu près de 5 pieds de hauteur. Le propriétaire est prié de réclamer le dit animal, en s'adressant chez M. Antoine Marrero, entre l'habitation St. Amand et Bienvenu. 27 sep—3

A LOUER,

Pour le terme de onze mois, à partir du 15 novembre prochain—La salle du bal d'Orléans, la buvette, restaurant, salle de jeu de loto, [illegible] pour chapeaux et cannes de la [illegible] pour la location des cabinets de masques.

Les personnes qui désireront traiter à [illegible] [illegible]

27 sep—6 MITHIO.

VENTES DE SHERIF.

Succession d'Euphrasie Boubie, f. c. l.
Josephine Boubie, f. c. l. vs. Samson Blossman, tuteur.

COUR DES PREUVES—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, jeudi le trois novembre 1842, à midi:

Quatre lots de terre situés au faubourg Marigny, dans l'ilot compris entre les rues Champs Elysées, Craps, Amour et Marigny; lesdits quatre lots sont contigus et mesurent ensemble, 76 pieds 8 pouces face à la rue Champs Elysées, sur 127 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur, borné à la partie supérieure par la propriété de Isaac Boussière, et à la partie inférieure par celle de Philip Power, ensemble tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui peut y appartenir.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.

V. ALLAIN,
1 oct—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

No. 4,798—Benjamin Florance vs J. C. Parker, E. K. Parker et John Mitchell.

COUR DE COMMERCE—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le lundi 3 octobre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, appartenant à Edouard E Parker, et saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Trois Lots de Terre situés au faubourg Delord, dans l'ilot borné par les rues Julie et Philippe, le Cours des Tritons et le Mobile Landing, désignés par les Nos 107, 108 et 109, et ayant les dimensions suivantes, savoir:

Le lot No. 107, formant l'encoignure de la rue Julie et le Mobile Landing, mesure 30 pieds 10 pouces de face au Mobile Landing, sur 90 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Julie, 148 pieds 9 pouces sur la ligne du Cours des Tritons, 90 pieds 8 pouces de largeur dans le fond.

Le lot No 108, 28 pieds de face à la rue Julie, sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Et le lot 109, contigu au précédent, aussi 28 pieds de face à la dite rue Julie, sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec les améliorations qui sont construites sur ces lots.

Conditions: comptant.

L. A. [illegible]ROS,
1er sep—2l en 30j Shérif de la Cour de Commerce.

No. 14,088—Pre. Bosonnier Marcellin, administrateur &c vs. Drausin Jacquet et Camille Bongy.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le [illegible] octobre 1842, à midi,

L'esclave [illegible], âgée de 25 ans. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions: comptant.

V. ALLAIN,
30 sept—3 en 14j Shérif de la Paroisse d'Orléans,

No. 11,081—Mme. Varney vs. son mari.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 1er octobre 1842, à midi,

L'esclave AMELIE, saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. V. ALLAIN,
21 sept—3l en 10j Shérif de la paroisse d'Orléans.

SUCCESSION DE GROUNX.

Adèle Grounx vs. Jean Baptiste Grounx, tuteur d'Adèle Grounx.

COUR DES PREUVES—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St-Louis entre les rues de Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 1er. octobre 1842, à midi:

L'esclave MARY, saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS.

Cette criée étant la seconde et dernière, l'esclave ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit, l'acheteur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante, portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

V. ALLAIN,
15 sept—2l en 14j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

No. 15,127—Succession de S. Cucullu vs. Joseph Barthet

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis entre les rues de Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le premier octobre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Quatre certains lots de terre ensemble tous les édifices et toutes les améliorations, situés au faubourg Washington dans la ville de la Nouvelle Orléans, et désignés par les Nos 3, 5, 6 et 7 de l'ilot No. 19, sur un plan dressé par J. Pilié, alors voyer de cette ville, lesdits lots mesurent, mesure américaine, comme suit, savoir: les lots Nos 3, 5 et 6 mesurent chacun 45 pieds 8 pouces de face à la rue Independance et 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles et le lot No. 7 contiguant le No. 6, formant une des encoignures des rues Independance et Amour, mesure 45 pieds 8 pouces et 8 lignes face à la rue Independance sur 95 pieds de profondeur et face à la rue Amour.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acheteur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante, portant intérêt à raison de dix pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. V ALLAIN
15 sept—3 en 15j Shérif de la Paroisse d'Orléans

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement du brick Delta, de Boston, les articles suivans;

250 caisses blanc de baleine,
150 boîtes thé imperial, poudre à canon et young Hyson en caisses de 6 et 13 liv.
1000 caisses et demi caisses savon de Boston,
200 sacs café de Rio,
400 barils clous de Boston, 4 à 30 à la liv.
50 barils raisons, jus de limon,
10 barriques huile de baleine d'hiver,
20 balles toile à drap écrue, no. 1,
24 do de Nashua, 37 pouces,
10 do beau coton écru premium, 7/8,
10 caisses coton blanc, épais, 7/8,
20 balles Lowell de Canton,
3 barriques clous de cuivre.

WIGGIN & DAVENPORT,
24 sept. 53, rue Magasins

Nouvelle Orléans, 29 septembre 1842

Avis aux propriétaires de chantiers de bois à bruler.

LE soussigné recevra des propositions pour la fourniture de plusieurs milliers de cordes de bois, au remorqueur le "Tennessee,"
A. BAUDOUIN,
29 sep—6 123 Royale

TOILE et Corde d'emballage—1000 pièces de qualité superieure, à vendre en magasin en lots au gré des acheteurs par RINGGOLD FERRIDAY & Co.
29 sept—3 [illegible] Camp

TRAITES sur la Havane, à 3 et 10 jours de vue, à vendre par
24 sept. A. DURAND, 13, rue Bienville

LES soussignés venant d'établir une maison à New Orléans à Paris offrent à vendre à leur magasin, en gros et en détail, un superbe assortiment de marchandises françaises, anglaises, allemandes et américaines (dernières en bas) reçues par les navires Vandalia et Rubicon du Havre, Gaston et St. Mary de New York.

Mousselines laine blanche 3/4 et 5/4.
do do noire do do.
do do couleurs variées et mi-deuil.
do do damas cachemire.
do do rayure Pékin.

Flanelles blanches françaises, unies et croisées.
do anglaises et américaines, blanches, rouges et vertes.
Toiles à draps cretonne très blanches.
Linge de table de Bearn, uni, moiré et damassé
Indiennes françaises, rouge uni, bleu uni, et croisé, chamois uni.
do à barre satiné pour meubles.
do en couleur, haute dessins pour robes.

Schalls, Thibet écossais cachemire 5/4 et 6/4, schalls merinos noir 5/4, 6/4 et 7/4, schalls laine mousseline, coins brochés, rayé, uni, schalls Tartan, schalls Angora, en damassé à bordures.

Cachemire d'Ecosse, noir et en couleur.
Foulards pour robes dessins cachemire.
Gilets, et paletots tricotés.
Cotonnades françaises pour pantalons.
Mouchoirs français imitation Madras.
Couvertes de laine 11 points
do de Meloton 11 points.
Mouchoirs batiste, unis à vignette blanche.
do do do do en couleur.
do do do do unis et brodés à rivière.
do do do coton unis, à rivière et brodés.
Schalls satin, laine, noirs et en couleurs.
do stradella do do.
Bretelles de coton tricotées.
Pointes de velours noires, en couleurs
Bandes indéplissables pour cols, manchettes et taies d'oreillers.
Cols cardinal unis et brodés pour femmes.
do do do do pour enfants.
Palerines do do do pour femmes.
Cols puritain do do pour femmes et enfants
do palatine do do point d'Anvers.
Mouchoirs indéplissables.
Bonnets unis et brodés pour enfants.
Fichus plissés, mécanique pour femmes et enfants
Peignes à retapper en corne.
do imitation écaille.
do buffle.
do à chignons en buffle.
Boutons en corne de 5 à 12 lignes.
do lasting do do.
do de soie do do.
do cordonnet do do.
do de nacre diverses qualités et grandeurs
do cuivre blanchie.
do en os noirs et blancs.
Galons français, al Nos. de 4 à 30.
Ganses coton tordu.
Cordonnet et lacet soie noir et couleur.
Lacets soie et coton.
do coton.
Valenciennes fil et coton.
Dentelles noire.
Bas français gris et bleus pour enfants.
do do do pour filettes.
Crême de Perse.
Gros de Naples noir uni.
do do moire.
Gros de Suisse noir uni, petite et grande largeur.
Poult de soie noir chiné do do
Satin noir, blanc et en couleurs.
Taffetas noir 7/8 lustré.
Soie d'Italie noire 40 pouces.
Echarpes soie noire franges tordues.
Echarpes cachemire broché.
Cravattes soie noire toutes qualités.
do longues levantine.
Gros de Naples mille raies glacé.
do rayure Pékin.
Cravattes Birmingham.
Mouchoirs Cholet blancs.
Parapluies de soie noire de 26 à 32 pouces.
do de bleu de 26 à 32 do.
Soie à coudre marque Finizio.
Crêpe noir, do à voiles.
Camails taffetas uni à franges.
do gros grain moiré, garni en dentelle.
Poult de soie moiré ponce.
Bas de soie noirs unis pour femmes.
do fil-ecosse noir.
do coton blanc anglais pour femmes.
do do do pour enfants.
do do noir pour femmes.
do do bleu do.
do mérinos blanc do.
do cachemire noir do.
do et brodéquins de laine pour enfants.
Chaussons blancs et écrues pour hommes.
Chemises mérinos do.
Caleçons do do.
Chemises et caleçons de coton do.
Jaconat blanc et percale blanche.
Mousseline suisse blanche pour moustiquaire.
do do damassée pour meubles.
Alépine noire.
Etamine do.
Mérinos noir et en couleur, français et anglais.
Fil patenté.
Satinet et kerseys.
Denims et guinée bleue.
Moleton blanc et écru.
Coton écru 4/4, 5/4 et 6/4.
Coton blanc 4/4 diverses marques.
Coton Orelle, Alexandre et Taylor
Coton blanc à draps.
Tapis pour appartements.
do pour devant de cheminées.
Chemises toile pour hommes.
Percale noire et en couleurs.
Foulards (mouchoirs).
Et une quantité d'autres articles, le tout marchandises fraiches FORCADE & Co.
22 sep Enc. Royale et Chartres.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société existant sous la raison de B. O. Vignaud a été dissoute d'un commun accord à dater du 1er. courant.

B. O. Vignaud ayant acheté tout l'intérêt de son associé, reste seul chargé des affaires et réglera les dettes et créances de la société. Ceux auxquels il est dû devront lui présenter leurs comptes. Et il prie ceux qui doivent de vouloir bien régler dans le plus court délai.

Nouvelle Orléans, 15 août 1842.
VALSIN VIGNAUD,
16 aout—1m B. O. VIGNAUD.

VICTOR HEBERT, 140, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis—Prévient Messieurs les marchands de meubles et les fabricants de lits, qu'il vient de recevoir par le dernier arrivage du Havre, un assortiment de Ciels de lits à rosaces, ainsi qu'un choix de nouvelles bordures velours et imitation. 24 sept—4

QUINZE PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTI [illegible] [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente renvoyée de Bottes, Souliers et Brodequins
PAR L. TASTET
135, rue de Chartres.

IL sera vendu aujourd'hui samedi, 1er octobre, à 10 heures du matin, au magasin d'encan,
43 caisses brodequins en kip,
25 do do calf,
15 do do à talons, chevilles en maroquins, pour dames;
14 do do pour enfants, chevilles en maroquins,
10 do Pantoufles pour hommes, en veau et en maroquin, et une quantité de souliers de différentes descriptions pour dames et enfants.

Le tout actuellement en débarquement du navire Don Juan, de Boston.

Conditions, comptant. 1er oct

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Vente positive et sans reserve.

AUJOURD'HUI samedi, 1er octobre, à 9 heures et demie de l'après midi, sur la levée, vis à vis le marché aux legumes, il sera vendu en débarquement du navire [illegible]

80 barriques vin de Bordeaux,
270 barriques do do.

Conditions, comptant, en espèces 1er oct 1

PAR VINCENT & DE FERRIET
No. 116 rue de Chartres.

IL sera vendu aujourd'hui samedi, 1er octobre, à dix heures précises:

Un riche assortiment d'indiennes de fantaisie.
Batiste en couleur, coton blanc,
Flanelle blanche et rouge, casimir de modes
Satinet bleu et noir,
Linons unis et mélangés
Bas et bretelles,
Mouchoirs coton et soie.

Toile à draps 4/4 et 5/4. 1 oct—1

PAR [illegible] SYKES
Farine, Mais et Avoine

IL sera vendu cet après-midi, samedi, 1er octobre, à quatre heures et demie, sur la levée au bout de la rue Poydras:

100 barils farine du moulin d'Abtetam
50 do marque de Gale et Gardner
100 do du moulin de Booneville
200 do marque de B. F. Wise
135 do marque L.

76 sacs avoine, 100 do mais.

Le tout endommagé à bord du steamer Minerva, dans son voyage de St. Louis à cette ville, et vendu par ordre et sous l'inspection de Mr. les gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra.

Conditions comptant 1 oct 1

Vente pour le compte des Etats Unis.
PAR A. FERNANDEZ.

IL sera vendu mercredi 5 octobre, aux magasins des Quartiers Maîtres des E. U., rue Conti, No. 17 à 19, à 11 heures A. M. par ordre du capitaine O. Cross, Assistant Quartier maître assistant, cum. des vivres.

14 barils porc salé, 158 paires étriers,
640 sacs vides, 105 colliers de chevaux et mules.
300 balots de selles,
3 6 harnais, 184 haches,
24 brides, 29 essieux
6 fouets pour wagons, 184 ciseaux,
9 porte-manteaux, 158 brides,
61 selles, 97 tarières,
7 bailles, 29 planes,
20 assiettes plaquage, 20 fers de travers,
40 articles divers [illegible],

Avec un grand assortiment de ferraille, sellerie, &c. trop long pour en donner le détail.

Conditions—Comptant en espèces. 1er oct

PAR J. B. BLACHE.
Vente de syndic.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, en date du 26 février 1842,

Il sera vendu mercredi prochain, 12 octobre, au magasin d'encan, rue Conti, No. 50, à 10 heures du matin, les marchandises suivantes, abandonnées par C. Huberseau, à ses créanciers:

Une quantité d'habillemens d'hiver confectionnés dans le meilleur goût, consistant en paletots, habits, redingots, pantalons

Aussi des cravates, des écharpes, soie noire et satin broché

Conditions, comptant. 1er oct

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu mardi 4 octobre, à 10 heures du matin, au No. 146, rue Royale entre les rues St. Louis et Toulouse pour solder différentes consignations:

98 caisses vin rouge St. Julien, première qualité,
4 caisses vin muscat,
200 caisses vin rouge Château Dillon, Médoc, do
3 tierçons vin blanc Sauterne,
6 barriques vin rouge St. Julien.

Conditions à la vente. 30 sept

AVIS D'ENCAN.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public, que son bureau d'encan a été transféré au No. 6 rue des Magasins, près de la rue de l'Arcade. Ayant cessé de vendre des marchandises du magasin, il offre ses services pour les ventes de meubles, de nègres, ventes de syndic et de faillites, de cargaisons, de gardiens de port &c &c.

Il y a faisant partie de son bureau d'encan, un bureau de courtier [illegible] de propriétés. Les personnes [illegible] sont invitées à laisser [illegible].

J. A. BEARD.

PAR A. FERNANDEZ

IL sera vendu samedi le 15 octobre, à la Bourse Saint Louis, à midi,

L'Habitation de Finance, située dans la paroisse Plaquemine, environ dix milles au-dessous de la ville, sur la rive droite du fleuve.

Cette terre de quarante arpents de face, sur quarante de profondeur, avec courbe et de chêne jusqu'à la profondeur de vingt à quarante arpents, et le reste en cyprière, [illegible] pâturage et [illegible].

Conditions de la vente, comptant. Le plan de l'Habitation [illegible] exposé à la Bourse St. Louis.

[illegible] Pollock, notaire [illegible] mis en possession [illegible]. 14 sept—14

PAR LE MARSHALL
DES ETATS-UNIS.

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES E. U. District Oriental de la Louisiane—No. 119—Lucien Hermann chargé de la vente des biens de la faillite de Wm. G. Hewes et Fred Durive en faillite.

En vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District des E. U. pour le district susdit, j'exposerai en vente publique, mardi 4 octobre 1842, à 10 heures A. M. à la résidence de Wm. G. Hewes au dessus de la banque du Commerce, encoignure des rues Natchez et Magasins:

Un lot de meubles de hôtel.
Une machine à nétoyer le coton, marque Eagle factory
14 rouleaux toile à voiles dans le Orientales
Un lot assortiment de [illegible] et installations.
Conditions de la vente comptant.

A. SIDNEY ROBERTSON,
16 sept—3l—16, 21 et [illegible] Marshal des E. U.

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—District Oriental de la Louisiane—No. 146—Lucien Hermann, chargé de la vente des biens de la faillite de Wm. G. Hewes & Frederic Durive, en faillite.

En vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District des Etats-Unis, pour le district susdit j'exposerai en vente publique, lundi 3 octobre 1842, à 10 heures A. M. à la résidence de M. Durive, encoignure des rues du Rempart et d'Ursulines:

Un lot de meubles.
Une berouche et un cheval.
Conditions de la vente comptant.

A. SIDNEY ROBERTSON,
10 sept—3l 16, 21 et [illegible] Marshal des Etats Unis

SANGSUES.

Entrepôt général, rue du Quartier, No. 46, entre Condé et Vieille Levée.

REÇU par le navire RUBICON, des Sangsues de bonne qualité et belle grosseur, à vendre à tout prix.

Ayant fait construire des réservoirs, les marchands et les consommateurs trouveront toujours, à l'entrepôt des Sangsues fraîches et de bonne qualité.

Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés. 13 sept—6m

300 paniers POMMES DE TERRE reçus par le navire Rubicon.

JEUNE GARDE A CHEVAL.

Vous êtes invités à vous réunir lundi prochain, 3 du courant, à 6 heures du soir, à pied et en grande tenue, pantalon rouge, chez le 2d lieutenant Bartolomé Carcelin, pour assister à un banquet qu'il donne à l'occasion d'un baptême. MM. les membres honoraires sont également priés d'y assister.—Par ordre.
1 oct Le Mal des log. chef, J. LEON.

GARDES D'ORLEANS—ATTENTION

LA Compagnie prendra les armes dimanche prochain, 2 octobre, à sept heures précises du matin, équipement complet, tenue d'été. Rendez-vous ordinaire, Place St Antoine.

Les membres sont requis d'être ponctuels.
Par ordre du capitaine,
E. PERRILLIAT,
27 sept Sergent Major

N. B. La compagnie procédera à cette sortie à l'élection d'un nouveau comité conformément aux réglements.

ECLAIREURS D'ORLEANS, ATTENTION

LA Compagnie prendra les armes dimanche prochain, 2 octobre et se réunira sur la place du Cirque à 6 1/2 heures du matin, tenue d'été.

Les réglements seront strictement suivis et mis à exécution.

Par ordre du capitaine.
P. A. AUBERT,
27 sept Sergent Major

CAZADORES DE ORLEANS.

Los ejercicios doctrinales de la Compañia para los que el capitan esta facultado por los reglamentos convocarla, tendrán lugar en lo sucesivo, y hasta nueva disposicion, todos los martes y jueves de cada semana en la sala de armas, calle de Dumaine, entre Conde y Vieja Leve, desde las 6 á las 8 de la tarde; esperando la puntual asistencia de todos los miembros activos que la componen, á fin de que puedan perfeccionarse en aquello mas esencial á nuestro instituto.

Los Señores oficiales, sargentos y cabos de la misma, ademas de la obligacion en que están de cumplir con la orden que precede, deberán reunirse todos los sabados, a las horas arriba indicado para recibir la instruccion teorica respectiva a su clase.

La presente disposicion principiará á tener efecto des el martes, 27 de setiembre próximo.

Nueva Orleans, 27 de sept. 1842.
De orden del capitan,
A. RIVAS,
27 sept Sargento Primero

A LOUER Un vaste magasin à trois étages, situé rue de Chartres, No. 42, entre les rues Douane et Bienville, et occupé maintenant par MM. De Grain & Billard. Ce magasin sera loué avec les étagères et comptoirs qui le garnissent, il est éclairé par le gaz et a sa cour. Il y a de plus, un grand arrière magasin à deux étages et un hangar couvert en zinc. On jouira en prendre possession le 1er octobre. S'adresser au Dr. BLANCHARD,
Encoignure Bourbon et St. Louis, entre six et huit heures du matin, et deux et quatre heures de l'après midi
13 sep—3t

A LOUER Des logements de famille, très commodes, situés sur [illegible] de la banque du Commerce, avec [illegible] dans la cour.
GEO W HALL, caissier

A LOUER La belle maison située rue de la Douane, No. [illegible] Ce logement est très convenable pour [illegible] notaire, &c. &c. S'adresser à TOOLE & GARNIER, rue de Chartres, No. 20. 17 sept

A VENDRE.

AU Magasin de Meubles, No. 27, rue Condé, vis à vis la rue Madison, pour du comptant, ou billets de la Troisième Municipalité, ou ceux des banques qui ont une prendre leurs paiements en espèces.

Lits, armoires, tables, pupitres, billards, &c. le tout confectionné dans le dernier goût.

S'adresser au dit Magasin, ou à l'atelier de menuiserie rue Condé, No. 56, en la Maison de Philippe.
22 sept—10

EAU DE VIE de Cognac, Vins, &c.—A vendre par le soussigné à des prix réduits pour clore diverses factures:

350 futailles Eau de vie diverses qualités,
300 barriques Vin rouge do.
50 barils Vin blanc do.
400 caisses Vin rouge do.

Anisette, liqueurs, Bouchons, absynthe, olives, vinaigre, truffes, vin de Champagne, cervelas, moutarde de Maille, aussi des fromages de gruyère, lits français, Tamis de crin, &c.

22 sept F. JORDY, 110, rue Royale

COUVERTURES françaises de 3 points—10 balles, en magasin, à vendre par
24 sept

AUX AMATEURS DE BELLES PERLES.

LES soussignés viennent de recevoir une saison de perles fines à la cordé à [illegible] ne craignent aucune [illegible]. Ils prient [illegible] de [illegible].
HYDE & GOODRICH,
27 sept. 15, Chartres

2,500 [illegible] (Arabique) pour habillement, à vendre par CASTAING & LOMBARD,
4 aout 66 Conti

TRAITES sur Paris, à vendre par
1 sept BOUTIN, GALLY & Co.